

Paris, le 25 janvier 2017

## Cash Investigation : l'arbre ne doit pas cacher la forêt

France 2 a diffusé le mardi 24 janvier 2017 un numéro de l'émission « Cash Investigation » intitulé « Razzia sur le bois ». Même si l'industrie papetière française n'est à aucun moment citée dans ce reportage, dont l'objectif est de dénoncer les pratiques de certaines entreprises utilisatrices de bois, COPACEL juge utile d'apporter certaines précisions afin de couper court à tout amalgame éventuel.

### ***L'industrie papetière française n'utilise pas de fibres provenant d'Indonésie***

La France n'a importé en 2015, ni bois de papeterie, ni pâte à papier en provenance d'Indonésie. En 2016, les importations de pâte (sur 11 mois) se sont élevées à 363 tonnes, soit 0,02 % du total des importations françaises de pâte de cellulose. En d'autres termes, l'industrie papetière française n'utilise ni bois, ni pâte à papier produits en Indonésie.

### ***Les produits papetiers indonésiens sont presque totalement absents du marché français***

En 2015 et 2016 (sur 11 mois), la France a importé respectivement 7 800 et 10 200 tonnes de produits papetiers (papiers graphiques, papiers et cartons d'emballage, papiers d'hygiène, papiers spéciaux) en provenance d'Indonésie, soit 0,1 et 0,2 % de ses importations. De ce fait, en réalité, les consommateurs Français ne sont pas confrontés, dans leurs actes d'achats, à des produits papetiers provenant d'Indonésie. Ceci n'exclut toutefois pas que des produits provenant d'Asie soient emballés avec des matériaux fibreux provenant de ce pays.

### ***Les labels de gestion durable de la forêt (PEFC et FSC) sont des dispositifs utiles***

COPACEL regrette la tentative de « Cash Investigation » de décrédibiliser les systèmes de certification de la gestion durable des forêts, et de PEFC en particulier (voir le droit de réponse de PEFC : <http://www.pefc-france.org/>). Les systèmes de certification, même s'ils sont perfectibles, apportent des garanties sérieuses aux consommateurs et contribuent, à l'échelle planétaire, à une amélioration de la gestion durable des forêts. Pour COPACEL, l'enjeu est davantage de développer les surfaces certifiées (à peine plus de 10 % du total des forêts mondiales) que de détourner les consommateurs d'outils utiles au développement des bonnes pratiques forestières.

### ***L'arbre ne doit pas masquer la forêt***

Si COPACEL avait été invitée sur le plateau de l'émission, elle aurait rappelé que, même si certaines pratiques peuvent à juste titre être dénoncées, il est nécessaire d'éviter toute forme de généralisation. Il aurait de surcroît été mentionné que le bois, à la différence de la plupart des autres matériaux, est une matière première renouvelable, et que de nombreux produits dérivés du bois, dont les papiers et cartons, sont largement recyclés.

#### Contact presse :

Mme Anaïs ROBERT – Tél. : 01 53 89 24 11 – Email : [anais.robert@copacel.fr](mailto:anais.robert@copacel.fr)